

Note au lecteur : Le 1^{er} janvier 2011 entre en vigueur le Règlement administratif sur les exigences en matière de données et de systèmes. Le Règlement renvoie au document intitulé Exigences en matière de données et de systèmes, version 1.0.

SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DU CANADA
Exigences en matière de données et de systèmes

Version 1.0



Table des matières

1	Introduction	5
2	Définitions	5
2.1	Exigences en matière de données	6
3	Survol des Exigences en matière de données	6
3.1	HEF et cycles de traitement	6
3.2	Attribution d'un code d'identification unique	6
3.3	Comptes assurables par la SADC.....	7
3.4	Intérêts courus ou exigibles	7
3.5	Blocage et rétablissement de l'accès aux comptes	7
3.5.1	Retenue intégrale de la SADC	8
3.5.2	Retenue partielle de la SADC	8
3.5.3	Solde accessible après retenue de la SADC.....	8
3.5.4	Traitement des demandes de retenues.....	9
3.5.5	Traitement du fichier des retenues	10
3.5.6	Blocage réseau	10
3.6	Interaction entre la SADC et l'institution membre ; calendrier de traitement.....	11
4	Renseignements exigés.....	13
4.1	Types de tables de données et liens entre les tables	13
4.1.1	Table 0100 – Données sur le déposant.....	14
4.1.2	Table 0110 – Pièces d'identité	15
4.1.3	Table 0120 – Données sur l'adresse	16
4.1.4	Table 0130 – Données sur le compte de dépôt	17
4.1.5	Table 0201 – Type de déposant	19
4.1.6	Table 0211 – Type de pièce d'identité.....	19
4.1.7	Table 0212 – Type de pièce d'identité (SADC).....	20
4.1.8	Table 0221 – Type d'adresse.....	21
4.1.9	Table 0231 – Code produit.....	22
4.1.10	Table 0232 – Type de régime enregistré	23
4.1.11	Table 0233 – Code de devise	24
4.1.12	Table 0234 – Catégorie d'assurance aux fins du calcul des dépôts à rembourser	25
4.1.13	Table 0235 – État de la retenue de la SADC.....	26
4.1.14	Table 0236 – Code d'état du compte.....	26



4.1.15	Table 0237 – Type de compte en fiducie	27
4.1.16	Table 0238 – Code de compte provisoire	28
4.1.17	Table 0239 – Type de compte.....	29
4.1.18	Table 0240 – Code de groupe de produits (SADC).....	29
4.1.19	Table 0400 – Données sur les opérations	30
4.1.20	Table 0401 – Code d’opération.....	31
4.1.21	Table 0500 – Table de référence déposants/comptes	32
4.1.22	Table 0501 – Type de lien	32
4.1.23	Table 0600 – Soldes du grand livre et du grand livre auxiliaire	33
4.1.24	Table 0700 – Fichier des retenues	34
4.1.25	Table 0800 – Fichier des soldes après retenues	34
4.1.26	Table 0900 – Intérêts courus au compte	35
4.1.27	Table 0999 – Sous-système.....	36
4.2	Extraction des fichiers.....	36
4.2.1	Méthodes d’extraction	37
4.2.2	Noms des fichiers de données	37
4.2.3	Nom du fichier des retenues.....	39
4.2.4	Traitement des relevés	40
5	Annexe	42



1 Introduction

Si une institution membre devait faire faillite, la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) serait tenue de rembourser ses déposants sans tarder, conformément aux règles touchant l'assurance-dépôts. Pour calculer les sommes à rembourser, il faudrait extraire les données sur le passif-dépôts des registres informatisés de l'institution membre et les importer dans le système ROADMAP¹ de la SADC. Le système ROADMAP traiterait ensuite les données sur les dépôts de manière à permettre le remboursement des déposants titulaires de dépôts assurés. La SADC rembourserait alors les déposants directement ou confierait à une institution-relais qu'elle mettrait sur pied le soin de le faire. L'adoption des Exigences en matière de données et de systèmes (les « Exigences en matière de données ») énoncées dans le présent document facilitera l'accélération du calcul des dépôts à rembourser.

2 Définitions

Dans le cadre du présent document,

« cycle de traitement » s'entend de la période de 24 heures suivant l'HEF et de toute période de 24 heures successive.

« date-repère » s'entend au sens du *Règlement administratif de la Société d'assurance-dépôts du Canada sur les exigences en matière de données et de systèmes* (le « Règlement administratif »).

« dépôt » englobe les dépôts mentionnés aux alinéas 12a) à c) de la Loi sur la SADC et les obligations mentionnées aux paragraphes 2(2), (5) et (6) de l'annexe de la Loi sur la SADC (autrement dit, les Exigences en matière de données s'appliquent tant aux dépôts assurés qu'aux dépôts non assurés).

« données standardisées » s'entend au sens du Règlement administratif.

« fin du traitement de fin de journée » correspond à l'heure à laquelle les opérations de la journée ont toutes été traitées et attribuées aux comptes des déposants. Cette heure variera selon l'ampleur des traitements à effectuer pour la journée en question.

« heure estimée de la fin du traitement de fin de journée (« HEF ») s'entend de l'heure à laquelle l'institution membre s'attend à ce que le traitement de fin de journée soit achevé.

« heure-repère » s'entend au sens du Règlement administratif.

¹ Cette application exclusive de la SADC l'aide à calculer le montant des dépôts à rembourser et à procéder au remboursement des déposants.

2.1 Exigences en matière de données

Le présent document énonce les exigences que les institutions membres doivent respecter pour se conformer au Règlement administratif. La SADC avisera les institutions membres de toute modification apportée à ces exigences, conformément à l'article 2(2) du Règlement administratif. Les institutions membres seront tenues d'appliquer les modifications apportées aux Exigences en matière de données dans les délais précisés dans l'avis reçu.

La section 3 du présent document donne une vue d'ensemble des exigences qui accompagnent les normes de données. La section 4 porte sur les renseignements précis que les institutions membres doivent produire ou rendre disponibles pour se conformer aux normes de données, de même que sur le format dans lequel ces renseignements devront être fournis. Enfin, la section 5 regroupe des exemples de tables (présentées à la section 4) dûment remplies, pour que les institutions membres s'en inspirent.

3 Survol des Exigences en matière de données

3.1 HEF et cycles de traitement

L'institution membre doit communiquer l'HEF à la SADC sur demande. L'HEF ne doit pas dépasser 10 h du matin, de sorte que les données standardisées puissent être fournies à la SADC ou mises à sa disposition à la première des deux occasions suivantes : 1) six heures après l'heure-repère et 2) à 16 h le jour suivant la date-repère. La même HEF s'appliquera à tous les cycles de traitement survenant après la date-repère. L'HEF doit être établie suivant le même fuseau horaire que l'heure-repère.

Comme chaque cycle de traitement correspond à une période de 24 heures, la SADC sera en mesure de fournir à l'institution membre les données nécessaires au blocage et au rétablissement de l'accès aux comptes à la même heure, quel que soit le cycle de traitement en cours.

L'institution membre doit fournir les données standardisées correspondant à l'heure-repère, hormis l'exception prévue au point 4.1.25 – Fichier des soldes après retenues, quel que soit le cycle de traitement durant lequel elle produit ou met à la disposition de la SADC ses données standardisées.

3.2 Attribution d'un code d'identification unique

La SADC calcule les sommes à rembourser aux déposants en se basant sur l'ensemble des sommes détenues par un même déposant. On regroupe donc tous les comptes assurables d'un même déposant pour calculer le total des sommes à lui rembourser. Les institutions membres doivent établir un lien entre les enregistrements des déposants et les comptes qu'ils détiennent.

Elles doivent aussi regrouper tous les comptes d'un même déposant pour faciliter le calcul des dépôts à rembourser par la SADC. Pour ce faire, l'institution membre doit respecter les exigences suivantes :

- a) il faut attribuer aux enregistrements de comptes de dépôt (voir la Table 0130 – Données sur le compte de dépôt) la bonne catégorie d'assurance-dépôts (voir la Table 0234 – Catégorie d'assurance aux fins du calcul des dépôts assurés) ;
- b) lorsqu'un même déposant possède plusieurs numéros de déposant (voir la Table 0100 – Données sur le déposant), inclure dans le champ Depositor_ID_Link les données nécessaires au regroupement de tous ses comptes auprès de l'institution membre et relevant de la même catégorie d'assurance. Si l'institution membre a des filiales qui sont également membres de la SADC, elle n'a pas à inclure les comptes de ces dernières.

Les Exigences en matière de données n'obligent pas les institutions membres à utiliser un seul dossier pour chaque client (« Single Customer View »). Une telle exigence nécessiterait le regroupement de plusieurs numéros de déposant dans un seul et même enregistrement de déposant.

3.3 Comptes assurables par la SADC

Comme il est stipulé au point 3.1.a) ci-dessus, l'institution membre doit attribuer aux enregistrements de comptes de dépôt une catégorie d'assurance-dépôts (voir la Table 0234 – Catégorie d'assurance aux fins du calcul des dépôts assurés). Il ne peut y avoir qu'une seule catégorie d'assurance aux fins du calcul des dépôts assurés par enregistrement de compte de dépôt.

3.4 Intérêts courus ou exigibles

En vertu de la Loi sur la SADC, au moment de calculer les sommes à rembourser aux déposants, la SADC est tenue de calculer aussi les intérêts courus ou exigibles à l'égard des dépôts assurés. L'institution membre doit être en mesure de calculer les intérêts courus ou exigibles entre la date du dernier versement d'intérêts et celle de la faillite, conformément au point 4.1.26 ci-dessous. Ce calcul se fait suivant le taux précisé au contrat et il n'y a aucune pénalité résultant de la faillite de l'institution. L'institution membre doit fournir les données standardisées définies au point 4.1.26 au plus tard six heures après la fin du traitement de fin de journée du premier cycle de traitement à survenir après l'heure-repère.

3.5 Blocage et rétablissement de l'accès aux comptes

Les institutions membres doivent être en mesure de bloquer et de rétablir, de manière automatisée, l'accès à la totalité ou à une partie du solde des comptes, suivant les exigences définies ci-dessous (la « Retenue de la SADC »).

L'institution membre doit être en mesure d'appliquer les retenues de la SADC séparément de toute autre retenue déjà appliquée par l'institution (« retenue de l'IM »). Le déposant aura accès au solde de



son compte diminué de la retenue la plus importante entre celle de la SADC et celle de l'institution. Ainsi, si la retenue la plus faible est supprimée, le solde disponible demeurera le même. Par contre, si la retenue la plus élevée est supprimée, le solde disponible augmentera.

Lorsqu'elle met à jour un compte frappé d'une retenue de la SADC, l'institution membre doit remplacer la retenue existante par toute retenue subséquente.

L'institution membre doit être en mesure d'appliquer les retenues de la SADC en faisant ce qui suit :

- Application d'une retenue intégrale de la SADC (définie ci-dessous, au point 3.5.1) et d'une retenue partielle de la SADC (définie ci-dessous, au point 3.5.2), c'est-à-dire :
 - Traitement des demandes de retenues (selon la définition donnée au point 3.5.2)
 - Traitement du fichier des retenues (0700) (selon la définition donnée au point 3.5.5)
- Empêcher temporairement les clients d'effectuer de nouvelles opérations (« blocage réseau » – selon les explications données au point 3.5.6).

3.5.1 Retenue intégrale de la SADC

L'institution membre doit être en mesure d'appliquer une retenue intégrale à la demande de la SADC. Aux fins des présentes Exigences en matière de données, une retenue intégrale (« retenue intégrale de la SADC ») est égale au solde du compte à la fin du traitement de fin de journée, plus tout découvert non utilisé. Par la suite, le traitement des opérations de crédit et de débit ne doit pas diminuer le montant de la retenue intégrale par la SADC.

3.5.2 Retenue partielle de la SADC

L'institution membre doit être en mesure d'appliquer une retenue partielle à la demande de la SADC. Aux fins des présentes Exigences en matière de données, une retenue partielle (« retenue partielle de la SADC ») correspond à une partie (définie dans la demande de retenues ou dans le fichier des retenues) du solde du compte à la fin du traitement de fin de journée, plus tout découvert non utilisé. Par la suite, le traitement des opérations de crédit et de débit ne doit pas diminuer le montant de la retenue partielle de la SADC.

3.5.3 Solde accessible après retenue de la SADC

Aux fins des présentes Exigences en matière de données, le solde auquel le déposant a accès (« solde accessible après retenue de la SADC ») correspond au solde du compte à la fin du traitement de fin de journée (plus tout découvert non utilisé), moins la retenue de la SADC.



3.5.4 Traitement des demandes de retenues

L'institution membre doit appliquer aux comptes les retenues de la SADC à la demande, faite par écrit, de cette dernière (la « demande de retenues »). Hormis l'exception ci-après, les comptes non mentionnés dans la demande de retenues doivent être frappés d'une retenue intégrale de la SADC. L'institution n'est pas tenue d'appliquer une retenue intégrale de la SADC aux comptes portant la marque « I » ou « E » dans la Table 0238 – Code de compte provisoire, à moins que la demande de retenues l'exige. La demande de retenues indiquera seulement les soldes accessibles après retenue de la SADC. L'institution devra se baser sur ces montants pour calculer les retenues intégrales et partielles à appliquer à chaque compte.

La SADC transmettra une demande de retenues au moins six heures avant l'HEF. L'institution membre devra être en mesure de traiter la demande de retenues dans les six heures de sa réception (comme il est dit aux points 3.5.1 et 3.5.2 ci-dessus, le montant des retenues sera fonction du solde accessible des comptes après retenue de la SADC, à la fin du traitement de fin de journée). Les retenues de la SADC résultant du traitement de la demande de retenues doivent être calculées en fonction du solde du compte à l'heure-repère, quel que soit le cycle de traitement visé par cette demande de retenues.

Voici à quoi pourrait ressembler une demande de retenues transmise par la SADC :

Demande de retenues					
au vendredi (jj mm aaaa)					
Catégorie d'assurance-dépôts	Code produit	Description	Code de compte provisoire	Retenue de la SADC	Solde disponible après retenue de la SADC
De base	2	Comptes chèques		Partielle	1 000,00 \$
	1	Comptes d'épargne à taux d'intérêt élevé		Partielle	500,00 \$
	4	CPG de 3 ans		Partielle	2 500,00 \$
Comptes conjoints	2	Compte chèques		Partielle	1 000,00 \$
	1	Comptes d'épargne à taux d'intérêt élevé		Partielle	500,00 \$
	5	CPG de 5 ans		Partielle	2 500,00 \$
			3	Intégrale	

Dans l'exemple ci-dessus, tous les comptes appartenant aux catégories REER, FERR, Impôts fonciers, CELI et Non assurable seraient frappés d'une retenue intégrale de la SADC. Dans cet exemple, le code de compte provisoire 3 (voir l'exemple au point 4.1.16) commande l'application d'une retenue intégrale de la SADC.



3.5.5 Traitement du fichier des retenues

La SADC pourra mettre à jour les retenues résultant de la demande de retenues en fournissant à l'institution membre une liste de tous les comptes visés par des retenues (un « fichier des retenues »). Ce fichier mentionnera seulement les comptes dont la retenue de la SADC devra être modifiée ou auxquels une retenue devra être appliquée.

La SADC transmettra le fichier des retenues au moins six heures avant l'HEF. L'institution membre devra être en mesure d'appliquer les retenues indiquées dans le fichier des retenues dans les six heures suivant la réception de ce fichier.

Lorsque le fichier des retenues stipule un montant supérieur ou égal à 0, la retenue appliquée par l'institution membre doit être de ce montant. Si le fichier des retenues stipule un montant égal à -1, l'institution membre doit plutôt lever la retenue existante de la SADC. Si le fichier des retenues stipule un montant égal à -2, l'institution membre doit appliquer au compte une retenue intégrale de la SADC, en se basant sur le solde du compte à la fin du traitement de fin de journée le jour de la demande. Ne pas confondre avec une retenue intégrale de la SADC précisée dans la demande de retenues et basée sur le solde du compte à l'heure-repère.

3.5.6 Blocage réseau

L'institution membre doit être en mesure d'établir un blocage réseau de manière à pouvoir temporairement et de façon indépendante :

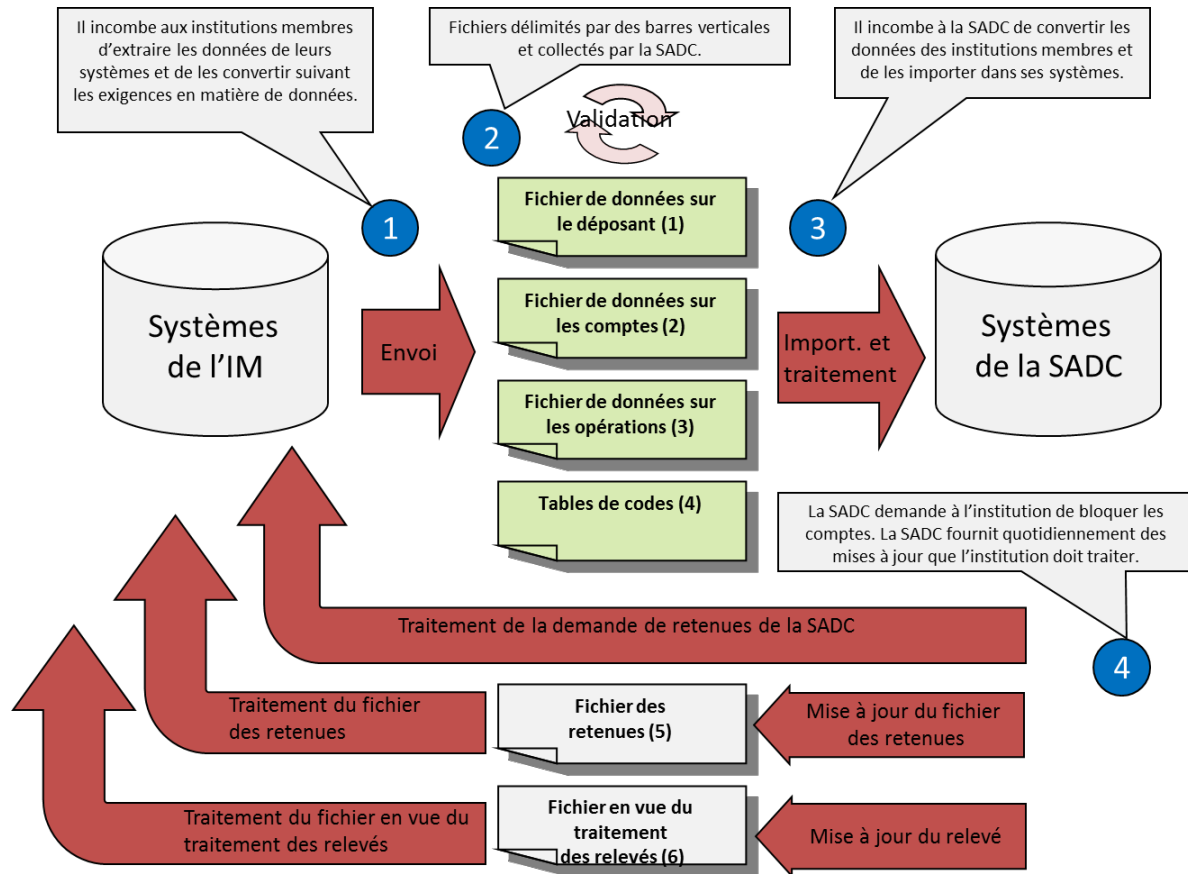
- a) empêcher les déposants d'effectuer de nouvelles opérations visant leurs comptes de dépôt par voie électronique (dans Internet, aux guichets automatiques et aux terminaux de points de vente par exemple) ;
- b) empêcher les déposants d'effectuer de nouvelles opérations faisant appel à leurs marges de crédit et ayant une incidence sur le solde de leurs comptes de dépôt.

L'institution membre doit pouvoir mettre en œuvre chacune des exigences du blocage réseau sur-le-champ et elle doit maintenir le blocage jusqu'à ce que la demande de retenues ait été traitée et que les retenues de la SADC aient été appliquées. La SADC avisera l'institution membre dès qu'elle pourra supprimer chacune de ces exigences.

Pendant cette période de blocage, l'institution membre doit être en mesure d'empêcher les déposants d'effectuer ou d'autoriser de nouvelles opérations sur leurs dépôts. Cependant, l'institution membre doit traiter normalement toutes les opérations (débits et crédits préautorisés, par exemple) effectuées ou autorisées avant le blocage par les déposants, comme s'il n'y avait pas de blocage réseau. Lorsqu'on aura rétabli l'accès aux services bancaires en ligne, aux guichets automatiques et aux terminaux de point de vente, l'accès aux marges de crédit devra demeurer bloqué, comme il est décrit au point b) ci-dessus, sauf demande contraire de la part de la SADC.

3.6 Interaction entre la SADC et l'institution membre ; calendrier de traitement

Figure 1 – Illustration du traitement des données standardisées, des retenues et des relevés

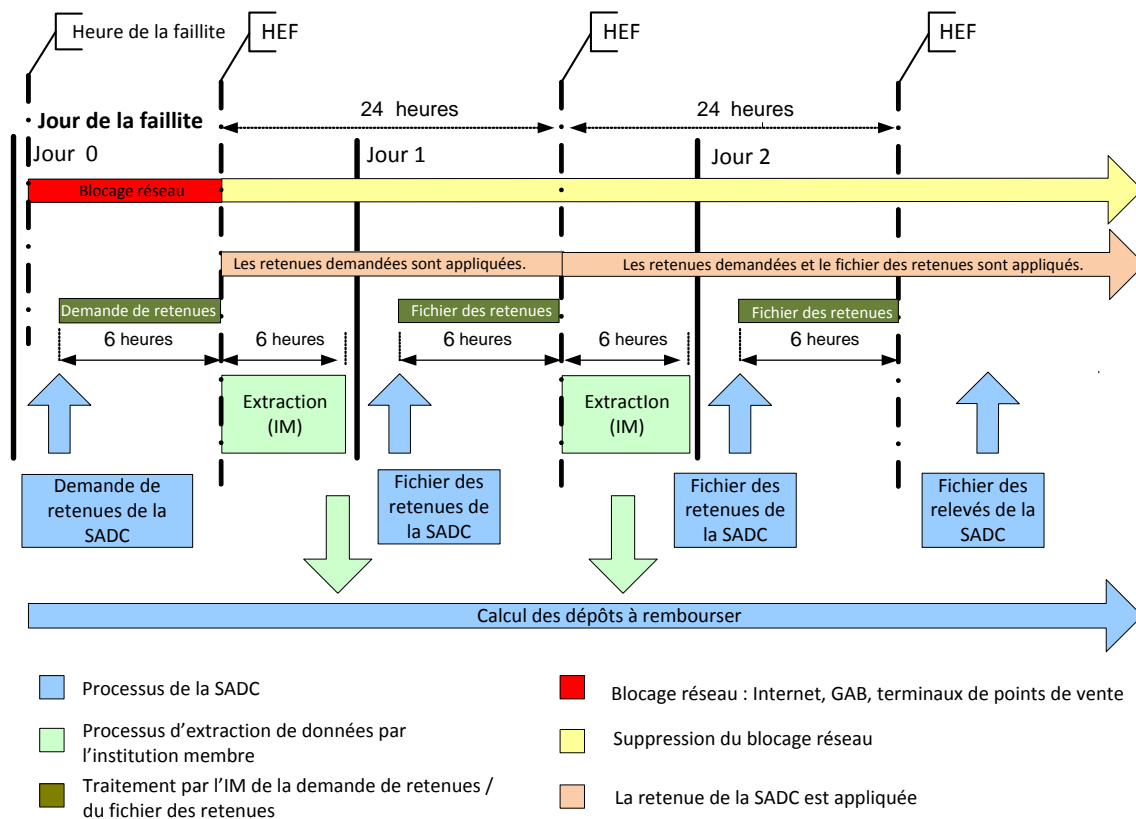


- Fichier de données sur le déposant (1) – Fichier client regroupant les données permettant de reconnaître un déposant en particulier
- Fichier de données sur les comptes (2) – Fichier regroupant tous les comptes de dépôt
- Fichier de données sur les opérations (3) – Les opérations non imputées à la date de la faillite et celles qui doivent être traitées et imputées ce jour-là (traitement administratif) et les opérations visant des comptes d'attente (traites bancaires et chèques certifiés, par exemple)
- Tables de codes (4) – Fichiers fournissant des renseignements supplémentaires sur une entité en particulier
- Fichier des retenues (5) – Ce fichier transmis par la SADC contient une liste de comptes et le montant de la retenue applicable à chacun.
- Fichier en vue du traitement des relevés (6) – Fichier produit par la SADC dans le but de décrire les opérations résultant d'une institution-relais.

La figure 2 donne une vue d'ensemble du calendrier de traitement aux fins de l'accélération du calcul des dépôts à rembourser. Ce calcul, y compris la gestion des fichiers de retenues, peut s'étendre sur une période de plusieurs jours. La SADC compte procéder au calcul des dépôts à rembourser de sorte que les

déposants aient entièrement accès à leurs fonds dès l'ouverture des bureaux le Jour 3. Cependant, il est également souhaitable que les opérations aux guichets automatiques et les achats par carte de débit puissent se poursuivre, sous réserve des limites quotidiennes préétablies, le plus tôt possible après le traitement de la demande de retenues de la SADC. La SADC reconnaît que le calcul des dépôts à rembourser exigera plus de temps pour des produits tels des comptes en fiducie et des comptes de courtage.

Figure 2 – Calendrier de traitement



L'institution membre doit fournir à la SADC ou mettre à sa disposition l'information précisée ci-après, établie à l'heure-repère, quel que soit le cycle de traitement durant lequel l'institution fournit ces données, et sous réserve de l'exception prévue au point 3.4 Intérêts courus ou exigibles et 4.1.25 Fichier des soldes après retenues.

L'institution membre doit être en mesure de traiter la demande de retenues et le fichier des retenues et de fournir à la SADC ou de mettre à sa disposition les fichiers de données standardisées en respectant les délais prescrits dans le présent document, et ce, n'importe quel jour.

La demande de retenues portera toujours sur le solde du compte établi à l'heure-repère.

4 Renseignements exigés

La présente section porte sur les renseignements que les institutions membres doivent produire ou rendre disponibles pour se conformer aux Exigences en matière de données de même que sur le format dans lequel les renseignements doivent être produits.

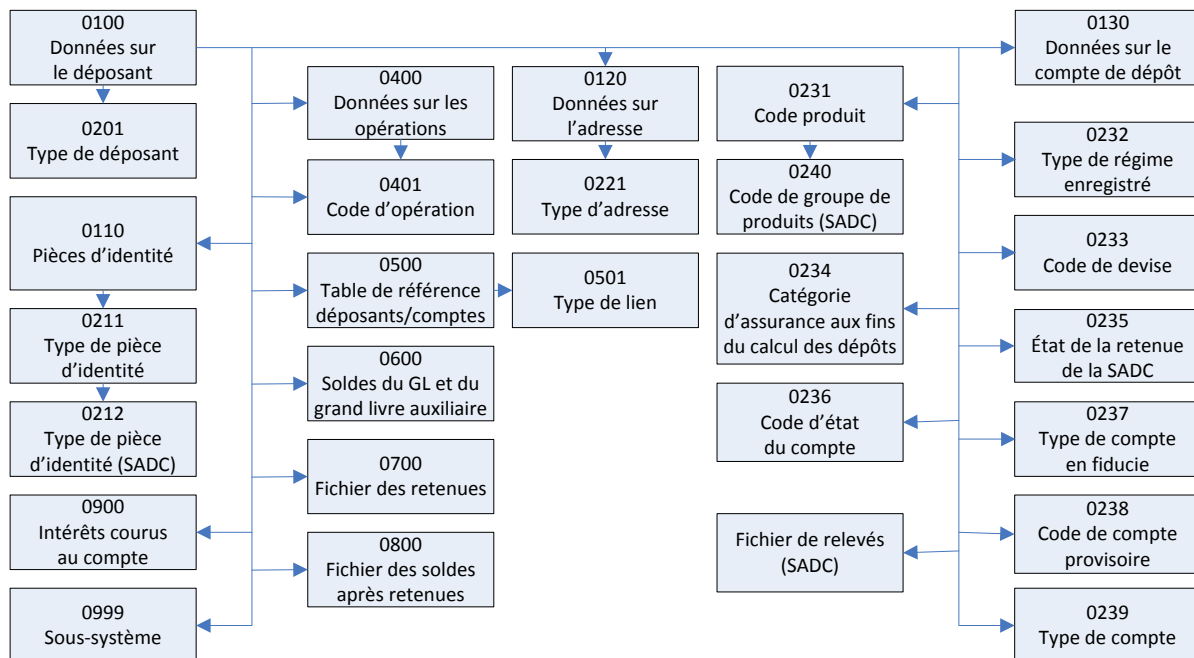
4.1 Types de tables de données et liens entre les tables

Chacune des tables ci-dessous comprend une colonne « Format » qui décrit le format des données à inclure dans chaque champ. Les formats sont les suivants :

- Chaîne de caractères de longueur variable – il peut s’agir de n’importe quelle chaîne alphanumérique
- Nombre entier – chaque élément de la chaîne doit être un chiffre entre 0 et 9
- Caractères (*n*) – chaîne de caractères alphanumériques de longueur *n*
- DATE – AAAAMMJJ
- DATE:HEURE – AAAAMMJJ:HHMMSS
- Nombre décimal (*X,Y*) – *X* chiffres avant la décimale et *Y* chiffres après la décimale

Les champs contenus dans les fichiers produits par l’institution membre ne doivent contenir aucune barre verticale (« | ») pour éviter de nuire au traitement des données par l’application ROADMAP.

Figure 3 – Liens entre les tables



4.1.1 Table 0100 – Données sur le déposant

Les données sur le déposant correspondent au contenu du fichier client d'un déposant.

S'il est préférable d'extraire les données de chaque sous-système, tapez "" (chaîne de caractères vide) dans les champs qui ne s'appliquent pas à un sous-système en particulier.

Élément de données	Description	Format
Depositor_Unique_ID	La valeur Unique_ID est la clé primaire de l'enregistrement des données sur le déposant. Elle doit être unique.	Chaîne de caractères de longueur variable
Depositor_ID_Link	Le champ Depositor_ID_Link sert à regrouper les numéros de déposant (valeurs Depositor_ID) d'un déposant donné lorsque celui-ci en a plusieurs. Chaque déposant doit avoir sa propre valeur Depositor_ID_Link, mais celle-ci doit se répéter dans chaque regroupement.	Chaîne de caractères de longueur variable
Subsystem_ID	Ce champ servira à identifier les fichiers produits par des sous-systèmes. Le premier sous-système doit porter le numéro 1, le deuxième le numéro 2, et ainsi de suite, pour tous les enregistrements figurant dans la Table 0999 – Sous-système. L'emploi d'une méthode équivalente est permis. La valeur Subsystem_ID est nécessaire pour reconstituer les fichiers de données distincts.	Nombre entier
Depositor_Branch	Code d'identification unique de la succursale du déposant	Chaîne de caractères de longueur variable
Depositor_ID	Code d'identification unique généré par le système (fichier d'identification du client)	Chaîne de caractères de longueur variable
Name_Prefix	Titre de civilité ou honorifique (M., M ^{me} , M ^e , etc.) Taper "" si le champ n'est pas pertinent.	Chaîne de caractères de longueur variable
Name	Si Depositor_Agent_Flag = « N », enchaîner les champs First_Name, Middle_Name et Last_Name. Si Depositor_Agent_Flag = « Y », inscrire	Chaîne de caractères de longueur variable



Élément de données	Description	Format
	le nom, le code alphanumérique ou tout autre code d'identification du déposant pour qui le dépôt a été effectué.	
First_Name	Prénom Taper "" si le champ n'est pas pertinent.	Chaîne de caractères de longueur variable
Middle_Name	Deuxième prénom ou initiale Taper "" si le champ n'est pas pertinent.	Chaîne de caractères de longueur variable
Last_Name	Nom de famille Taper "" si le champ n'est pas pertinent.	Chaîne de caractères de longueur variable
Name_Suffix	Suffixe, comme « fils » Taper "" si le champ n'est pas pertinent.	Chaîne de caractères de longueur variable
Birth_Date	Date de naissance du déposant Taper "" si le champ n'est pas pertinent.	DATE
Phone_1	Numéro du domicile, du bureau ou du cellulaire Taper "" si le champ n'est pas pertinent.	Chaîne de caractères de longueur variable
Phone_2	Numéro du domicile, du bureau ou du cellulaire Taper "" si le champ n'est pas pertinent.	Chaîne de caractères de longueur variable
Email	Adresse de courriel Taper "" si le champ n'est pas pertinent.	Chaîne de caractères de longueur variable
Depositor_Type_Code	La Table 0201 – Type de déposant stipule les valeurs permises dans ce champ.	Nombre entier
Depositor_Agent_Flag	Si le nom de l'agent ou du courtier en dépôt figure dans l'un ou l'autre des champs consacrés au nom, taper « Y ». Dans le cas contraire, taper « N ».	Caractères (1)
Language_Flag	Langue de communication préférée Taper « F » pour le français, « E » pour l'anglais et « O » pour les autres.	Caractères (1)
Employee_Flag	Le déposant est un employé de l'institution membre. Taper « Y » si le déposant est un employé de l'institution, sinon taper « N ».	Caractères (1)

4.1.2 Table 0110 – Pièces d'identité

Cette table doit contenir un enregistrement pour chaque pièce d'identité ayant servi à l'ouverture du compte.

Élément de données	Description	Format
Depositor_Unique_ID	Ce champ correspond au champ Depositor_Unique_ID du fichier Données	Chaîne de caractères de longueur variable



Élément de données	Description	Format
	sur le déposant (0100). S'il existe plusieurs pièces d'identité pour le même Depositor_Unique_ID, cette valeur peut être répétée.	
Personal_ID_Count	Cette valeur commence à 1 pour chaque champ Depositor_Unique_ID et augmente de 1 à chaque nouvel enregistrement de pièce d'identité. L'emploi d'une méthode équivalente est permis.	Nombre entier
Identification_Number	Numéro figurant sur la pièce d'identité	Chaîne de caractères de longueur variable
Personal_ID_Type_Code	La Table 0211 – Type de pièce d'identité stipule les valeurs permises dans ce champ.	Nombre entier

Depositor_Unique_ID	Personal_ID_Count	Identification_Number	Personal_ID_Type_Code
1	1	999 999 999	24
1	2	VN99999999	13
2	1	9999999999999999	25
2	2	P99999999999999	22
3	1	Q99999999999	1
...	

Dans l'exemple ci-dessus, les numéros d'identification représentent le NAS, le numéro de passeport, le numéro de carte bancaire, le numéro de permis de conduire et le numéro de certificat de naissance. Ces codes sont décrits au point 4.1.6 (Table 0211 – Type de pièce d'identité).

4.1.3 Table 0120 – Données sur l'adresse

Cette table doit contenir un enregistrement pour chaque adresse du déposant. La SADC ne souhaite pas conserver l'historique des adresses.

Élément de données	Description	Format
Depositor_Unique_ID	Ce champ correspond au champ Depositor_Unique_ID du fichier Données sur le déposant (0100). S'il existe plusieurs enregistrements d'adresse pour le même	Chaîne de caractères de longueur variable



Élément de données	Description	Format
	Depositor_Unique_ID, cette valeur peut être répétée.	
Address_Count	Cette valeur commence à 1 pour chaque champ Depositor_Unique_ID et augmente de 1 à chaque nouvel enregistrement d'adresse. L'emploi d'une méthode équivalente est permis.	Nombre entier
Address_Type_Code	La Table 0221 – Type d'adresse stipule les valeurs permises dans ce champ.	Nombre entier
Primary_Address_Flag	Taper « Y » s'il s'agit de l'adresse principale, sinon taper « N ».	Caractères (1)
Address_Change	Inscrire dans ce champ la date et l'heure de la dernière mise à jour de l'adresse.	DATE:HEURE
Undeliverable_Flag	Taper « Y » si le courrier a été retourné parce que non distribuable, ou « N » s'il était distribuable. Taper "" si le champ n'est pas pertinent.	Caractères (1)
Address_1	Première ligne de l'adresse du déposant	Chaîne de caractères de longueur variable
Address_2	Deuxième ligne de l'adresse du déposant	Chaîne de caractères de longueur variable
City	Ville	Chaîne de caractères de longueur variable
Province	Province (ou État)	Chaîne de caractères de longueur variable
Postal_Code	Code postal	Chaîne de caractères de longueur variable
Country	Pays	Chaîne de caractères de longueur variable

4.1.4 Table 0130 – Données sur le compte de dépôt

Cette table doit regrouper les éléments de chaque enregistrement de compte de dépôt.

Élément de données	Description	Format
Account_Unique_ID	Clé primaire utilisée par l'institution membre pour identifier le compte de dépôt. Ce numéro doit être unique dans tous les systèmes de l'institution membre.	Chaîne de caractères de longueur variable
Account_Number	Numéro de compte communiqué au déposant pour identifier le compte de dépôt.	Chaîne de caractères de longueur variable



Élément de données	Description	Format
Account_Branch	Code unique de la succursale où le compte est domicilié. (Ce code peut différer de la succursale indiquée dans le dossier du déposant.)	Chaîne de caractères de longueur variable
Product_Code	La Table 0231 – Code produit stipule les valeurs permises dans ce champ.	Nombre entier
Registered_Plan_Type_Code	La Table 0232 – Type de régime enregistré stipule les valeurs permises dans ce champ.	Nombre entier
Registered_Plan_Number	Numéro du régime enregistré où se trouve l'instrument financier (numéro de REER, par exemple) Taper "" si le champ n'est pas pertinent.	Chaîne de caractères de longueur variable
Currency_Code	La Table 0233 – Code de devise stipule les valeurs permises dans ce champ.	Nombre entier
Insurance_Determination_Category_Type_Code	La Table 0234 – Catégorie d'assurance aux fins du calcul des dépôts à rembourser stipule les valeurs permises dans ce champ.	Nombre entier
Account_Balance	Solde du compte à l'heure-repère. Ce montant ne doit pas être réduit par une retenue de l'institution déjà en place au moment d'extraire les données. Ce solde peut être négatif.	Nombre décimal (15,2)
Accessible_Balance	Solde accessible après retenue de la SADC. Solde accessible à l'heure-repère. La valeur du solde accessible inscrite ici peut être différente de la valeur du solde accessible figurant dans la Table 0800 – Fichier des soldes après retenues.	Nombre décimal (15,2)
Maturity_Date	Date d'échéance d'un dépôt à terme Taper "" si le champ n'est pas pertinent.	DATE
Account_Status_Code	La Table 0236 – Code d'état du compte stipule les valeurs permises dans ce champ.	Nombre entier
Trust_Account_Type_Code	La Table 0237 – Type de compte en fiducie stipule les valeurs permises dans ce champ.	Nombre entier
CDIC_Hold_Status_Code	La Table 0235 – État de la retenue de la SADC stipule les valeurs permises dans ce champ.	Nombre entier
Joint_Account_Flag	Taper « Y » s'il s'agit d'un compte conjoint, sinon taper « N ».	Caractères (1)



Élément de données	Description	Format
Clearing_Account_Code	La Table 0238 – Code de compte provisoire stipule les valeurs permises dans ce champ.	Nombre entier
Account_Type_Code	La Table 0239 – Type de compte stipule les valeurs permises dans ce champ.	Nombre entier

4.1.5 Table 0201 – Type de déposant

La table de codes « Type de déposant » sert à exprimer les divers types de déposants reconnus par les systèmes abritant vos registres de dépôts. Un type de déposant donné doit être décrit exactement de la même manière dans chaque exemplaire de la table.

Élément de données	Description	Format
Depositor_Type_Code	La valeur de ce champ devrait commencer à 1 et augmenter progressivement de 1. Ce numéro de référence sera la clé primaire qui servira à lier le code de type de déposant à la table Données sur le déposant.	Nombre entier
MI_Depositor_Type	Ce champ contient le code qu'attribue l'institution membre au type de déposant.	Chaîne de caractères de longueur variable
Description	Description du type de déposant	Chaîne de caractères de longueur variable

Voici un exemple de données qu'on retrouvera dans la table de codes. Les institutions membres doivent remplacer les codes donnés en exemple par ceux utilisés dans leurs propres systèmes.

Depositor_Type_Code	MI_Depositor_Type	Description
1	C-46	Société par actions
2	C-57	Particulier (consommateur)
3	C-68	Propriétaire unique
4	C-71	OSBL
5	C-81	Association
...

4.1.6 Table 0211 – Type de pièce d'identité

La table de codes « Type de pièce d'identité » sert à exprimer les divers types de pièces d'identité reconnus par les systèmes abritant vos registres de dépôts. Un type de pièce d'identité donné doit être décrit exactement de la même manière dans chaque exemplaire de la table. On peut associer un ou plusieurs types de pièce d'identité à un même déposant. L'institution membre doit fournir le numéro d'assurance sociale (NAS) si le client le lui a communiqué, ainsi que son numéro de carte bancaire le cas échéant.



Élément de données	Description	Format
Personal_ID_Type_Code	La valeur de ce champ devrait commencer à 1 et augmenter progressivement de 1. Ce numéro de référence sera la clé primaire qui servira à lier le code de type de pièce d'identité à la table Données sur les pièces d'identité (voir la Table 0110 – Pièces d'identité).	Nombre entier
MI_Personal_ID_Type	Ce champ indique le code qu'attribue l'institution membre au type de pièce d'identité (y compris le NAS s'il lui a été communiqué et le numéro de carte bancaire le cas échéant).	Chaîne de caractères de longueur variable
Description	Description du type de pièce d'identité (y compris le NAS s'il a été communiqué et le numéro de carte bancaire le cas échéant).	Chaîne de caractères de longueur variable
CDIC_Personal_ID_Type_Code	La Table 0212 – Type de pièce d'identité stipule les valeurs permises dans ce champ.	Nombre entier

Voici un exemple de données susceptibles de figurer dans la table de codes (seul le type de pièce d'identité défini par la SADC ne peut être changé).

Personal_ID_Type_Code	MI_Personal_ID_Type	Description	CDIC_Personal_ID_Type
1	A100	NAS	24
2	B200	Passeport	13
3	C300	Numéro de carte bancaire	25
4	D400	Permis de conduire	22
5	E500	Certificat de naissance	1
...	

4.1.7 Table 0212 – Type de pièce d'identité (SADC)

La table de codes « Type de pièce d'identité (SADC) » sert à exprimer les divers types de pièces d'identité définis par la SADC. L'institution membre doit fournir le NAS si le client le lui a communiqué ainsi que le numéro de carte bancaire le cas échéant.

Élément de données	Description	Format
CDIC_Personal_ID_Type_Code	Ce numéro de référence est la clé primaire qui servira à lier le code de type de pièce d'identité de la SADC à la table de codes de type de pièce d'identité (voir	Nombre entier



Élément de données	Description	Format
	la Table 0110 – Pièces d'identité).	
Description	Description du type de pièce d'identité du déposant, y compris le NAS s'il a été communiqué et le numéro de carte bancaire le cas échéant.	Chaîne de caractères de longueur variable

L'institution membre doit utiliser les valeurs préétablies ci-dessous. Si l'institution utilise des pièces d'identité qui ne figurent pas dans cette liste, elle doit les ajouter.

CDIC_Personal_ID_Type_Code	Description
1	Certificat de naissance émis par une province ou un territoire du Canada
2	Certificat canadien d'enregistrement d'une naissance à l'étranger
3	Carte d'identité de l'immigration canadienne
4	Déclaration de naissance vivante émise par une province ou un territoire du Canada
5	Certificat de citoyenneté canadienne
6	Certificat du statut d'Indien
7	Confirmation de résidence permanente
8	Carte de crédit
9	Numéro d'employé
10	Permis en règle d'une association professionnelle
11	Carte d'identité pour les prestataires de la sécurité de vieillesse
12	Certificat d'immatriculation
13	Passeport canadien
14	Passeport étranger
15	Carte de résident permanent
16	Attestation de statut de personne protégée
17	Fiche d'établissement
18	Dossier de personne inscrite comme Indien
19	Carte d'étudiant
20	Permis de séjour temporaire
21	Carte syndicale
22	Permis de conduire en règle
23	Permis de travail
24	Numéro d'assurance sociale
25	Numéro de carte bancaire

4.1.8 Table 0221 – Type d'adresse

La table de codes « Type d'adresse » sert à exprimer les divers types d'adresse reconnus par les systèmes abritant vos registres de dépôts. Un type d'adresse donné doit être décrit exactement de la

même manière dans chaque exemplaire de la table. On peut associer un ou plusieurs types d'adresse à un même déposant.

Élément de données	Description	Format
Address_Type_Code	La valeur de ce champ devrait commencer à 1 et augmenter progressivement de 1. Ce numéro de référence est la clé primaire qui servira à lier le code de type d'adresse à la table de données sur l'adresse (voir la Table 0120 – Données sur l'adresse).	Nombre entier
MI_Address_Type	Ce champ contient le code qu'attribue l'institution membre au type d'adresse.	Chaîne de caractères de longueur variable
Description	Description du type d'adresse	Chaîne de caractères de longueur variable

Voici un exemple de données qu'on retrouvera dans la table de codes. Les institutions membres doivent remplacer les valeurs données en exemple par celles utilisées dans leurs propres systèmes.

Address_Type_Code	MI_Address_Type	Description
1	AD-10	Adresse du domicile
2	AD-30	Adresse postale
...

4.1.9 Table 0231 – Code produit

La table de codes « Code produit » sert à exprimer les divers produits reconnus par les systèmes abritant vos registres de dépôts. Un code produit donné doit être décrit exactement de la même manière dans chaque exemplaire de la table.

Élément de données	Description	Format
Product_Code	La valeur de ce champ devrait commencer à 1 et augmenter progressivement de 1. Ce numéro de référence est la clé primaire qui servira à lier le code produit à la table de données sur le compte de dépôt (voir la Table 0130 – Données sur le compte de dépôt).	Nombre entier
MI_Product_Code	Ce champ contient le code qu'attribue l'institution membre au produit.	Chaîne de caractères de longueur variable
Description	Description du code produit	Chaîne de caractères de longueur variable
CDIC_Product_Group_Code	La Table 0240 – Code de groupe de produits (SADC) stipule les valeurs permises dans ce champ.	Nombre entier

Voici un exemple de données qu'on retrouvera dans la table de codes. Les institutions membres doivent remplacer les valeurs données en exemple par celles utilisées dans leurs propres systèmes (sauf dans le cas des codes de groupes de produits de la SADC).

Product_Code	MI_Product_Code	Description	CDIC_Product_Group_Code
1	XXX-1234	Compte d'épargne à taux d'intérêt élevé	1
2	XXX-1235	Compte de chèques	2
3	XXX-1236	Dépôt à court terme non remboursable, d'une durée de 30 à 364 jours	3
4	XXX-1237	CPG d'une durée de trois ans	3
5	XXX-1238	CPG d'une durée de cinq ans	3
...

4.1.10 Table 0232 – Type de régime enregistré

La table de codes « Type de régime enregistré » sert à exprimer les divers types de régimes enregistrés reconnus par les systèmes abritant vos registres de dépôts. Un type de régime enregistré donné doit être décrit exactement de la même manière dans chaque exemplaire de la table.

Élément de données	Description	Format
Registered_Plan_Type_Code	La valeur de ce champ devrait commencer à 1 et augmenter progressivement de 1. Ce numéro de référence est la clé primaire qui servira à lier le type de régime enregistré à la table de données sur le compte de dépôt (voir la Table 0130 – Données sur le compte de dépôt).	Nombre entier
MI_Registered_Plan_Type	Ce champ contient le code qu'attribue l'institution membre au type de régime enregistré.	Chaîne de caractères de longueur variable
Description	Description du type de régime enregistré	Chaîne de caractères de longueur variable

Voici un exemple de données qu'on retrouvera dans la table de codes. Le code numéro 1 doit obligatoirement être attribué au type de régime enregistré « Non enregistré ». De cette façon, les produits non enregistrés bénéficient d'un code valable dans le champ Type de régime enregistré de la Table 0130 – Données sur le compte de dépôt. Les institutions membres doivent remplacer les valeurs données en exemple par celles utilisées dans leurs propres systèmes.



Registered_Plan_Type_Code	MI_Registered_Plan_Type_Code	Description
1	XXXXX	Non enregistré
2	CD200	FERR
3	EF300	FRVR
4	GH400	REER
...

4.1.11 Table 0233 – Code de devise

La table de codes « Code de devise » sert à exprimer les diverses devises reconnues par les systèmes abritant vos registres de dépôts. Un code de devise donné doit être décrit exactement de la même manière dans chaque exemplaire de la table.

Élément de données	Description	Format
Currency_Code	La valeur de ce champ devrait commencer à 1 et augmenter progressivement de 1. Ce numéro de référence est la clé primaire qui servira à lier le code de devise à la table de données sur le compte de dépôt (voir la Table 0130 – Données sur le compte de dépôt).	Nombre entier
MI_Currency_Code	Ce champ contient le code qu'attribue l'institution membre à la devise.	Chaîne de caractères de longueur variable
Description	Description du code de devise	Chaîne de caractères de longueur variable

Voici un exemple de données qu'on retrouvera dans la table de codes. Les institutions membres doivent remplacer les valeurs données en exemple par celles utilisées dans leurs propres systèmes.

Currency_Code	MI_Currency_Code	Description
1	CAD	Dollar canadien
2	USD	Dollar américain
3	GBP	Livre sterling
4	AUD	Dollar australien
5	HKD	Dollar de Hong Kong
...



4.1.12 Table 0234 – Catégorie d'assurance aux fins du calcul des dépôts à rembourser

La table de codes « Catégorie d'assurance aux fins du calcul des dépôts à rembourser » sert à exprimer les catégories d'assurance-dépôts définies par la SADC.

Élément de données	Description	Format
Insurance_Determination_Category_Type_Code	La valeur de ce champ devrait commencer à 1 et augmenter progressivement de 1. Ce numéro de référence est la clé primaire qui servira à lier la catégorie d'assurance-dépôts à la table de données sur le compte de dépôt (voir la Table 0130 – Données sur le compte de dépôt).	Nombre entier
Description	Description de la catégorie d'assurance aux fins du calcul des dépôts à rembourser	Chaîne de caractères de longueur variable

L'institution membre doit respecter les valeurs préétablies ci-dessous.

Insurance_Determination_Category_Type_Code	Description
1	Non assurable
2	Couverture de base
3	Compte conjoint
4	Compte en fiducie
5	Régime enregistré d'épargne-retraite
6	Fonds enregistré de revenu de retraite
7	Compte d'épargne libre d'impôt
8	Compte d'impôts fonciers

Dans le cadre des Exigences en matière de données,

- a) la catégorie « comptes conjoints » désigne les dépôts détenus par plus d'un déposant ;
- b) la catégorie « comptes en fiducie » désigne les comptes de dépôt établis par un déposant agissant à titre de fiduciaire à l'intention d'un seul bénéficiaire ou de plusieurs ;
- c) la catégorie « régime enregistré d'épargne-retraite » désigne les dépôts détenus dans un régime enregistré d'épargne-retraite ;
- d) la catégorie « fonds enregistré de revenu de retraite » désigne les dépôts détenus dans un fonds enregistré de revenu de retraite ;
- e) la catégorie « comptes d'épargne libre d'impôt » désigne les dépôts détenus dans un compte d'épargne libre d'impôt ;
- f) la catégorie « Comptes d'impôts fonciers » désigne les dépôts destinés aux impôts fonciers sur des biens hypothéqués ;

- g) la catégorie « couverture de base » englobe tous les autres dépôts assurables en vertu de la Loi sur la SADC ;
- h) la catégorie « Non assurable » englobe tous les autres dépôts non inclus ci-dessus.

4.1.13 Table 0235 – État de la retenue de la SADC

La table de codes « État de la retenue de la SADC » sert à exprimer l'état de la retenue de la SADC selon la définition de cette dernière.

Élément de données	Description	Format
CDIC_Hold_Status_Code	La valeur de ce champ devrait commencer à 1 et augmenter progressivement de 1. Ce numéro de référence est la clé primaire qui servira à lier l'état de la retenue de la SADC (valeur CDIC_Hold_Status_Code) à la table des données sur le compte de dépôt (voir la Table 0130 – Données sur le compte de dépôt et la Table 0800 – Fichier des soldes après retenues).	Nombre entier
CDIC_Hold_Status	Ce champ contient l'état de la retenue de la SADC.	Chaîne de caractères de longueur variable

L'institution membre doit respecter les valeurs préétablies ci-dessous.

CDIC_Hold_Status_Code	CDIC_Hold_Status
1	Aucune retenue de la SADC
2	Retenue intégrale de la SADC
3	Retenue partielle de la SADC

4.1.14 Table 0236 – Code d'état du compte

La table de codes « Code d'état du compte » sert à exprimer les divers états reconnus par les systèmes abritant vos registres de dépôts. Un code d'état du compte donné doit être décrit exactement de la même manière dans chaque exemplaire de la table.

Élément de données	Description	Format
Account_Status_Code	La valeur de ce champ devrait commencer à 1 et augmenter progressivement de 1. Ce numéro de référence est la clé primaire qui servira à lier le code d'état du compte à la table de données sur le compte de dépôt (voir la	Nombre entier



Élément de données	Description	Format
	Table 0130 – Données sur le compte de dépôt).	
MI_Account_Status_Code	Ce champ contient le code qu'attribue l'institution membre à l'état du compte.	Chaîne de caractères de longueur variable
Description	Description du code d'état du compte	Chaîne de caractères de longueur variable

Voici un exemple de données qu'on retrouvera dans la table de codes. Les institutions membres doivent remplacer les valeurs données en exemple par celles utilisées dans leurs propres systèmes.

Account_Status_Code	MI_Account_Status_Code	Description
1	Ouvert	Comptes de dépôt ouverts
2	Inactif	Comptes de dépôt inactifs
3	Fermé	Comptes de dépôt fermés
...

4.1.15 Table 0237 – Type de compte en fiducie

La table de codes « Type de compte en fiducie » sert à exprimer les divers types de compte en fiducie reconnus par les systèmes abritant les registres de dépôts de l'institution membre. Un type de compte en fiducie donné doit être décrit exactement de la même manière dans chaque exemplaire de la table.

Élément de données	Description	Format
Trust_Account_Type_Code	La valeur de ce champ devrait commencer à 1 et augmenter progressivement de 1. Ce numéro de référence est la clé primaire qui servira à lier le type de compte en fiducie à la table de données sur le compte de dépôt (voir la Table 0130 – Données sur le compte de dépôt).	Nombre entier
MI_Trust_Account_Type	Ce champ contient le code qu'attribue l'institution membre au type de compte en fiducie.	Chaîne de caractères de longueur variable
Description	Description du type de compte en fiducie	Chaîne de caractères de longueur variable

Il faut attribuer le type 1 aux « comptes non en fiducie ». Ainsi, les comptes autres qu'en fiducie bénéficient d'un code valable dans le champ Trust_Account_Type_Code de la Table 0130 – Données sur le compte de dépôt. Les institutions membres doivent remplacer les valeurs données en exemple par celles utilisées dans leurs propres systèmes.



Trust_Account_Type_Code	MI_Trust_Account_Type	Description
1	Autre qu'en fiducie	Comptes non en fiducie
2	E1	Type de fiducie 1
3	E2	Type de fiducie 2
4	E3	Type de fiducie 3
5	E4	Type de fiducie 4
...

4.1.16 Table 0238 – Code de compte provisoire

La table de codes « Code de compte provisoire » sert à exprimer les divers types de comptes provisoires reconnus par les systèmes abritant vos registres de dépôts. Un code de compte provisoire donné doit être décrit exactement de la même manière dans chaque exemplaire de la table. Identifier dans cette table les comptes (comme les comptes provisoires ou de règlement) auxquels une demande de retenues ne devrait pas s'appliquer.

Élément de données	Description	Format
Clearing_Account_Code	La valeur de ce champ devrait commencer à 1 et augmenter progressivement de 1. Ce numéro de référence est la clé primaire qui servira à lier le code de compte provisoire à la table de données sur le compte de dépôt (voir la Table 0130 – Données sur le compte de dépôt).	Nombre entier
MI_Clearing_Account	Inscrire la lettre « I » dans le cas d'un compte interne ou « E » si le compte est mis à la disposition d'un sous-adhérent ou exploité pour le compte d'une autre institution. Dans les autres cas, inscrire la lettre « N ».	Caractères (1)
Description	Nom de l'institution pour laquelle l'institution membre gère le compte provisoire.	Chaîne de caractères de longueur variable

Voici un exemple de données qu'on retrouvera dans la table de codes. Il faut attribuer le code de compte provisoire 1 aux comptes qui ne sont pas des comptes provisoires, comme indiqué ci-dessous. Les institutions membres doivent remplacer les valeurs données en exemple par celles utilisées dans leurs propres systèmes.

Clearing_Account_Code	MI_Clearing_Account	Description
1	N	Ceci n'est pas un compte provisoire
2	I	ABC
3	E	XYZ



Clearing_Account_Code	MI_Clearing_Account	Description
...

4.1.17 Table 0239 – Type de compte

La table de codes « Type de compte » sert à exprimer les divers types de comptes reconnus par les systèmes abritant vos registres de dépôts. Un type de compte donné doit être décrit exactement de la même manière dans chaque exemplaire de la table.

Élément de données	Description	Format
Account_Type_Code	La valeur de ce champ devrait commencer à 1 et augmenter progressivement de 1. Ce numéro de référence est la clé primaire qui servira à lier le type de compte à la table de données sur le compte de dépôt (voir la Table 0130 – Données sur le compte de dépôt).	Nombre entier
MI_Account_Type	Ce champ contient le code qu'attribue l'institution membre au type de compte.	Chaîne de caractères de longueur variable
Description	Description du type de compte	Chaîne de caractères de longueur variable

Voici un exemple de données qu'on retrouvera dans la table de codes. Les trois premiers rangs doivent être identiques à l'exemple ci-dessous. Les institutions membres doivent remplacer tous les codes sous MI_Account_Type par les codes utilisés dans leurs propres systèmes. Si elles utilisent d'autres types de comptes non répertoriés par la SADC, elles doivent aussi les inclure.

Account_Type_Code	MI_Account_Type	Description
1	SA_1	Compte d'attente
2	MT_2	Compte d'impôts fonciers
3	CA_3	Compte provisoire (SACR)
...

4.1.18 Table 0240 – Code de groupe de produits (SADC)

La table de codes « Code de groupe de produits (SADC) » sert à exprimer les divers groupes de produits définis par la SADC.

Élément de données	Description	Format
CDIC_Product_Group_Code	La valeur de ce champ devrait commencer à 1 et augmenter progressivement de 1. Ce numéro de	Nombre entier



Élément de données	Description	Format
	référence est la clé primaire qui servira à lier le groupe de produits définis par la SADC à la table Code produit (voir la Table 0231 – Code produit).	
CDIC_Product_Group	Ce champ comprend les groupes de produits définis par la SADC.	Chaîne de caractères de longueur variable
Description	Description du groupe de produits définis par la SADC	Chaîne de caractères de longueur variable

Voici un exemple de données qu'on retrouvera dans la table de codes. La SADC spécifiera les valeurs prédéterminées.

CDIC_Product_Group_Code	CDIC_Product_Group	Description
1	Épargne	Produits liés aux comptes d'épargne
2	Chèques	Produits liés aux comptes de chèques
3	À terme	Produits liés aux comptes à terme
...

4.1.19 Table 0400 – Données sur les opérations

L'institution membre doit fournir les données suivantes sur les opérations :

- opérations qui ont été saisies mais non imputées au grand livre général à la fin du traitement de fin de journée ;
- opérations devant être traitées le jour même (traitements administratifs) ;
- opérations visant des comptes d'attente (traites bancaires et chèques certifiés, par exemple).

Élément de données	Description	Format
Account_Unique_ID	Clé primaire utilisée par l'institution membre pour identifier le compte de dépôt	Chaîne de caractères de longueur variable
Transaction_Number	Numéro séquentiel généré par le système interne	Chaîne de caractères de longueur variable
Transaction_Item_Number	Numéro séquentiel généré par le système interne. Permet d'attribuer un numéro unique à un enregistrement contenant un débit ou un crédit dans les données sur les opérations, lorsqu'on le combine avec le champ Transaction_Number.	Chaîne de caractères de longueur variable
Created_Date	Date et heure du début de l'opération	DATE:HEURE
Posted_Date	Date et heure d'imputation de l'opération	DATE:HEURE
Transaction_Value	Montant de l'opération en dollars canadiens	Nombre décimal (15,2)



Élément de données	Description	Format
Foreign_Value	Montant de l'opération en devise étrangère Taper "" si le champ n'est pas pertinent.	Nombre décimal (15,2)
Transaction_Code	La Table 0401 – Code d'opération stipule les valeurs permises dans ce champ.	Nombre entier
Currency_Code	La Table 0233 – Code de devise stipule les valeurs permises dans ce champ. Taper "" si le champ n'est pas pertinent.	Nombre entier
Debit_Credit_Flag	Indique si l'opération constitue un débit ou un crédit. Taper « DR » dans le cas d'un débit et « CR » dans le cas d'un crédit.	Caractères (2)

4.1.20 Table 0401 – Code d'opération

La table de codes « Code d'opération » sert à exprimer les divers codes d'opération reconnus par les systèmes abritant vos registres de dépôts. Un code d'opération donné doit être décrit exactement de la même manière dans chaque exemplaire de la table.

Élément de données	Description	Format
Transaction_Code	La valeur de ce champ devrait commencer à 1 et augmenter progressivement de 1. Ce numéro de référence est la clé primaire qui servira à lier le code d'opération à la table de données sur les opérations (voir la Table 0400 – Données sur les opérations).	Nombre entier
MI_Transaction_Code	Ce champ contient le code qu'attribue l'institution membre à l'opération.	Chaîne de caractères de longueur variable
Description	Description du code d'opération	Chaîne de caractères de longueur variable

Voici un exemple de données qu'on retrouvera dans la table de codes. Les institutions membres doivent remplacer les codes donnés en exemple par ceux utilisés dans leurs propres systèmes.

Transaction_Code	MI_Transaction_Code	Description
1	M5	Caissier
2	M6	Chèques
3	M8	Païement préautorisé
4	MN1	Traite bancaire
5	MN2	Mandats
6	MN5	Virement électronique



Transaction_Code	MI_Transaction_Code	Description
7	PQ5	Chèque de voyage
...

4.1.21 Table 0500 – Table de référence déposants/comptes

Cette table contient les paires de paramètres (Depositor_Unique_ID et Account_Unique_ID) servant à rattacher un déposant (Voir la Table 0100 – Données sur le déposant) à des comptes (voir la Table 0130 – Données sur les comptes de dépôt).

Élément de données	Description	Format
Depositor_Unique_ID	Si plusieurs comptes sont associés à la valeur Depositor_Unique_ID, cette dernière doit être répétée pour chaque compte.	Chaîne de caractères de longueur variable
Account_Unique_ID	Si plusieurs numéros d'identification de déposant (Depositor_Unique_ID) sont rattachés au même compte conjoint, la valeur Account_Unique_ID doit être répétée pour chacun des numéros d'identification de déposant.	Chaîne de caractères de longueur variable
Relationship_Type_Code	La Table 0501 – Type de lien stipule les valeurs permises dans ce champ.	Nombre entier
Primary_Account_Holder_Flag	Taper « Y » si le déposant est le titulaire principal du compte, sinon taper « N ».	Caractères (1)

4.1.22 Table 0501 – Type de lien

La table de codes « Type de lien » sert à exprimer les divers types de liens reconnus par les systèmes abritant les registres de dépôts de l'institution membre. Un type de lien donné doit être décrit exactement de la même manière dans chaque exemplaire de la table.

Élément de données	Description	Format
Relationship_Type_Code	La valeur de ce champ devrait commencer à 1 et augmenter progressivement de 1. Ce numéro de référence est la clé primaire qui servira à lier le type de lien à la table de référence déposants/comptes (voir la Table 0500 – Table de référence déposants/comptes).	Nombre entier
MI_Relationship_Type	Ce champ contient le code qu'attribue l'institution membre au type de lien.	Chaîne de caractères de longueur variable
Description	Description du type de lien	Chaîne de caractères de longueur variable

Voici un exemple de données qu'on retrouvera dans la table de codes. Les institutions membres doivent remplacer les valeurs données en exemple par celles utilisées dans leurs propres systèmes.

Relationship_Type_Code	MI_Relationship_Type	Description
1	R5	Fiduciaire
2	R6	Garant
3	R8	Dépositaire
4	R10	Bénéficiaire
...

4.1.23 Table 0600 – Soldes du grand livre et du grand livre auxiliaire

Ce fichier a pour but de saisir les soldes du grand livre (balance de vérification) et les soldes du grand livre auxiliaire faisant état des comptes à la fin du traitement de fin de journée. Les données de ce fichier serviront à évaluer l'intégralité des données sur les dépôts fournies à la SADC ou mises à sa disposition.

Élément de données	Description	Format
Ledger_Account	Clé primaire utilisée par l'institution membre pour inscrire le numéro d'un compte du grand livre. Ce numéro doit être unique dans tous les systèmes de l'institution membre.	Nombre entier
Ledger_Description	Description du compte du grand livre	Chaîne de caractères de longueur variable
Ledger_Flag	Inscrire « GL » s'il s'agit d'un compte du grand livre ou « SL » s'il s'agit d'un compte du grand livre auxiliaire.	Caractères (2)
GL_Account	S'il s'agit d'un compte du grand livre auxiliaire (Ledger_Flag = « SL »), ce champ doit préciser le compte du grand livre dont relève le grand livre auxiliaire. Dans les autres cas, taper "".	Nombre entier
Debit	Montant du débit dans la balance de vérification	Nombre décimal (15,2)
Credit	Montant du crédit dans la balance de vérification	Nombre décimal (15,2)
Account_Unique_ID	Voir la description dans la Table 0130 – Données sur le compte de dépôt	Chaîne de caractères de longueur variable
Account_Number	Voir la description dans la Table 0130 – Données sur le compte de dépôt	Chaîne de caractères de longueur variable
Account_Balance	Voir la description dans la Table 0130 – Données sur le compte de dépôt	Nombre décimal (15,2)



4.1.24 Table 0700 – Fichier des retenues

Le fichier des retenues donne la liste des comptes et le montant des retenues qui s’y appliquent. Il mentionne seulement les comptes dont la retenue doit être modifiée ou auxquels une retenue doit être appliquée.

Élément de données	Description	Format
Account_Unique_ID	Clé primaire utilisée par l’institution membre pour identifier le compte de dépôt. Ce numéro doit être unique dans tous les systèmes de l’institution membre.	Chaîne de caractères de longueur variable
Subsystem_ID	Ce numéro servira à établir un lien avec la table des sous-systèmes. Voir la Table 0999 – Sous-système.	Nombre entier
Hold_Amount	Montant de la retenue à appliquer au compte. Une valeur supérieure à zéro constitue le montant de la retenue. Si la valeur est égale à « -1 », il faut supprimer la retenue de la SADC. Si la valeur est égale à « -2 », il faut appliquer une retenue intégrale de la SADC.	Nombre décimal (15,2)

4.1.25 Table 0800 – Fichier des soldes après retenues

Le fichier des soldes après retenues doit comprendre un enregistrement pour chaque compte figurant dans la Table 0130 – Données sur les comptes de dépôt.

Élément de données	Description	Format
Account_Unique_ID	Clé primaire utilisée par l’institution membre pour identifier le compte de dépôt. Ce numéro doit être unique dans tous les systèmes de l’institution membre.	Chaîne de caractères de longueur variable
Subsystem_ID	Ce numéro servira à établir un lien avec la table des sous-systèmes. Voir la Table 0999 – Sous-système.	Nombre entier
CDIC_Hold_Status_Code	Voir la Table 0235 – État de la retenue de la SADC.	Nombre entier
Account_Balance	Solde du compte à la fin du traitement de	Nombre décimal (15,2)



Élément de données	Description	Format
	fin de journée le jour où les données ont été extraites. Le solde peut être différent du solde à l'heure-repère, si les données sont extraites un autre jour que celui de l'heure-repère. Ce solde peut être négatif.	
Accessible_Balance	Solde accessible après retenue de la SADC. Solde accessible à la fin du traitement de fin de journée le jour où les données ont été extraites. Ce solde accessible peut être différent du solde accessible à l'heure-repère, si les données sont extraites un autre jour que celui de l'heure-repère.	Nombre décimal (15,2)
Excess_Limit	Partie du solde du compte en excédent du plafond d'assurance-dépôts à l'heure-repère	Nombre décimal (15,2)
Hold_Credit	Montant assuré dû au déposant à la suite d'une retenue de la SADC à l'heure-repère	Nombre décimal (15,2)
CDIC_Hold_Amount	Montant de la retenue de la SADC appliquée au solde du compte	Nombre décimal (15,2)
Currency_Code	La Table 0233 – Code de devise stipule les valeurs permises dans ce champ.	Nombre entier

L'institution membre doit être en mesure d'extraire le fichier des soldes après retenues, soit séparément, soit en même temps que l'ensemble des données standardisées.

4.1.26 Table 0900 – Intérêts courus au compte

Le but de cette table est de saisir le montant des intérêts courus ou exigibles sur chaque compte.

Élément de données	Description	Format
Account_Unique_ID	Clé primaire utilisée par l'institution membre pour identifier le compte de dépôt. Ce numéro doit être unique dans tous les systèmes de l'institution membre.	Chaîne de caractères de longueur variable
Subsystem_ID	Ce numéro servira à établir un lien avec la table des sous-systèmes. Voir la Table 0999 – Sous-système.	Nombre entier
Last_Interest_Payment_	Date du dernier versement d'intérêts	DATE

Élément de données	Description	Format
Date	dans le compte.	
Interest_Accrued_Amount	Montant des intérêts courus entre la date du dernier versement d'intérêts et la date-repère. La devise dans laquelle les intérêts courus sont exprimés doit être celle qui figure dans le champ Currency_Code.	Nombre décimal (15,4)
Currency_Code	La Table 0233 – Code de devise stipule les valeurs permises dans ce champ.	Nombre entier

4.1.27 Table 0999 – Sous-système

Cette table sert à identifier les différents sous-systèmes d'où proviennent les données.

Élément de données	Description	Format
Subsystem_ID	La valeur de ce champ devrait commencer à « 001 » et augmenter progressivement de 1. Ce numéro de référence est la clé primaire qui servira à identifier les fichiers provenant des sous-systèmes.	Nombre entier
MI_Subsystem_Code	Ce champ contient le code qu'attribue l'institution membre au sous-système.	Chaîne de caractères de longueur variable
Description	Description du sous-système	Chaîne de caractères de longueur variable

Voici un exemple de données qu'on retrouvera dans la table de codes. Les institutions membres doivent remplacer les valeurs données en exemple par celles utilisées dans leurs propres systèmes.

Subsystem_ID	MI_Subsystem_Code	Description
001	GIC1	Système de CPG
002	RRSP	Système de gestion des REER
003	DS01	Principal système de dépôts
...

4.2 Extraction des fichiers

À la demande de la SADC, l'institution membre doit produire et extraire tous les fichiers dont il est question à la section 4.1 (hormis l'exception mentionnée au point 3.4 ci-dessus) à la fin du traitement de fin de journée, puis transmettre ces fichiers (appelés collectivement les « données standardisées ») à la SADC ou les mettre à sa disposition.

Si les données standardisées n'incluent pas les intérêts courus et exigibles visés à la section 3.4, fixer à zéro la valeur du champ *Interest_Accrued_Amount* de la Table 0900 – Intérêts courus au compte.

4.2.1 Méthodes d'extraction

Les fichiers de données doivent respecter les paramètres suivants :

- fichiers texte compatibles Windows
- Format Unicode
- Données séparées par des barres verticales

L'institution doit transmettre ou mettre à la disposition de la SADC les données standardisées selon l'une des trois méthodes d'extraction suivantes :

Méthode 1

- un fichier distinct pour chacune des tables décrites ci-dessus.

Méthode 2

- un fichier distinct pour chacune des tables décrites ci-dessus et pour chacun des sous-systèmes énumérés dans la Table 0999 – Sous-système.

Méthode 3

- un fichier regroupant les tables 0100, 0110, 0120, 0201, 0211, 0221 et un fichier pour chacun des sous-systèmes énumérés dans la Table 0999 – Sous-système.

4.2.2 Noms des fichiers de données

L'institution membre doit nommer tous ses fichiers de données en respectant les conventions suivantes :

Élément du nom de fichier	Description	Format Position, durée
Numéro d'identification de l'IM	Code de 4 caractères attribué par la SADC	Alphanumérique 1, 4
Référence temporelle	Chaîne de 14 caractères indiquant la date et l'heure du début d'extraction des données	AAAAMMJJHHMMSS 5, 14
Numéro du fichier	Numéro de quatre chiffres défini dans les Exigences en matière de données	Numérique 19, 4
Type d'extraction « 1 » Méthode 1 « 2 » Méthode 2 « 3 » Méthode 3	Caractère unique indiquant la méthode d'extraction utilisée	Numérique 23, 1



Élément du nom de fichier	Description	Format Position, durée
Version des Exigences en matière de données	Numéro de trois chiffres indiquant la version des Exigences en matière de données	Numérique (précédé de zéros non significatifs) 24, 3
Code d'identification du sous-système	<p>Pour les fichiers de la méthode 1 et les fichiers de la méthode 3 (ex. : 0100, 0110, 0120, 0201, 0211 et 0221), ce code sera égal à « 000 » (trois zéros).</p> <p>Pour les fichiers relatifs aux sous-systèmes produits selon les méthodes 2 et 3, ce code sera une chaîne de trois chiffres (avec zéros non significatifs au besoin) correspondant au champ Subsystem_ID qui indique le sous-système d'où proviennent les données du fichier (voir la Table 0999 – Sous-système).</p>	Numérique (précédé de zéros non significatifs) 27, 3

À titre d'exemple, voici une liste partielle (0100, 0110, 0120, 0130, 0400, 0500, 0800) de fichiers qu'une institution membre fictive portant le numéro d'identification « ZZZZ » transmettrait à la SADC à la suite d'une faillite annoncée le 15 octobre 2010, en utilisant la méthode 1 :

Nom du fichier	N° de l'IM	Référence temporelle	Numéro du fichier	Type d'extraction	Version des Exigences	N° du sous-système
ZZZZ2010101603280001001100000.txt	ZZZZ	20101016032800	0100	1	100	000
ZZZZ2010101603280001101100000.txt	ZZZZ	20101016032800	0110	1	100	000
ZZZZ2010101603280001201100000.txt	ZZZZ	20101016032800	0120	1	100	000
ZZZZ2010101603280001301100000.txt	ZZZZ	20101016032800	0130	1	100	000
ZZZZ2010101603280004001100000.txt	ZZZZ	20101016032800	0400	1	100	000
ZZZZ2010101603280005001100000.txt	ZZZZ	20101016032800	0500	1	100	000
ZZZZ2010101603280008001100000.txt	ZZZZ	20101016032800	0800	1	100	000

À titre d'exemple, voici une liste partielle (0100, 0110, 0120, 0130, 0400, 0500, 0800) de fichiers qu'une institution membre fictive portant le numéro d'identification « ZZZZ » transmettrait à la SADC à la suite d'une faillite annoncée le 15 octobre 2010, en utilisant la méthode 2 et deux sous-systèmes :

Nom du fichier	N° de l'IM	Référence temporelle	Numéro du fichier	Type d'extraction	Version des Exigences	N° du sous-système
ZZZZ2010101603280001002100001.txt	ZZZZ	20101016032800	0100	2	100	001
ZZZZ2010101603280001102100001.txt	ZZZZ	20101016032800	0110	2	100	001
ZZZZ2010101603280001202100001.txt	ZZZZ	20101016032800	0120	2	100	001



Nom du fichier
ZZZZ2010101603280001302100001.txt
ZZZZ2010101603280004002100001.txt
ZZZZ2010101603280005002100001.txt
ZZZZ2010101603280008002100001.txt

N° de l'IM	Référence temporelle	Numéro du fichier	Type d'extraction	Version des Exigences	N° du sous-système
ZZZZ	20101016032800	0130	2	100	001
ZZZZ	20101016032800	0400	2	100	001
ZZZZ	20101016032800	0500	2	100	001
ZZZZ	20101016032800	0800	2	100	001

ZZZZ2010101603280001002100002.txt
ZZZZ2010101603280001102100002.txt
ZZZZ2010101603280001202100002.txt
ZZZZ2010101603280001302100002.txt
ZZZZ2010101603280004002100002.txt
ZZZZ2010101603280005002100002.txt
ZZZZ2010101603280008002100002.txt

ZZZZ	20101016032800	0100	2	100	002
ZZZZ	20101016032800	0110	2	100	002
ZZZZ	20101016032800	0120	2	100	002
ZZZZ	20101016032800	0130	2	100	002
ZZZZ	20101016032800	0400	2	100	002
ZZZZ	20101016032800	0500	2	100	002
ZZZZ	20101016032800	0800	2	100	002

À titre d'exemple, voici une liste partielle (0100, 0110, 0120, 0130, 0400, 0500, 0800) de fichiers qu'une institution membre fictive portant le numéro d'identification « ZZZZ » transmettrait à la SADC à la suite d'une faillite annoncée le 15 octobre 2010, en utilisant la méthode 3 et deux sous-systèmes :

Nom du fichier

N° de l'IM	Référence temporelle	Numéro du fichier	Type d'extraction	Version des Exigences	N° du sous-système
------------	----------------------	-------------------	-------------------	-----------------------	--------------------

ZZZZ2010101603280001003100000.txt
ZZZZ2010101603280001103100000.txt
ZZZZ2010101603280001203100000.txt

ZZZZ	20101016032800	0100	3	100	000
ZZZZ	20101016032800	0110	3	100	000
ZZZZ	20101016032800	0120	3	100	000

ZZZZ2010101603280001303100001.txt
ZZZZ2010101603280004003100001.txt
ZZZZ2010101603280005003100001.txt

ZZZZ	20101016032800	0130	3	100	001
ZZZZ	20101016032800	0400	3	100	001
ZZZZ	20101016032800	0500	3	100	001

ZZZZ2010101603280001303100002.txt
ZZZZ2010101603280004003100002.txt
ZZZZ2010101603280005003100002.txt

ZZZZ	20101016032800	0130	3	100	002
ZZZZ	20101016032800	0400	3	100	002
ZZZZ	20101016032800	0500	3	100	002

4.2.3 Nom du fichier des retenues

La SADC utilisera les mêmes conventions que celles ci-dessus pour nommer les fichiers des retenues qu'elle fournira aux institutions membres. Si les données ont été extraites au moyen de la méthode 2 (un jeu de fichiers pour chaque sous-système) ou 3 (un seul fichier de données sur les déposants et un jeu de fichiers de données par sous-système), la SADC transmettra un fichier des retenues pour chaque sous-système.



À titre d'exemple, voici une liste de fichiers qu'une institution membre fictive portant le numéro d'identification « ZZZZ » recevrait de la SADC à la suite d'une faillite survenue le 15 octobre 2010, si elle avait utilisé la méthode 2 et deux sous-systèmes :

Nom du fichier	N° de l'IM	Référence temporelle	Numéro du fichier	Type d'extraction	Version des Exigences	N° du sous-système
ZZZZ201010160830007003100001.txt	ZZZZ	20101016083000	0700	3	100	001
ZZZZ201010160830007003100002.txt	ZZZZ	20101016083000	0700	3	100	002

4.2.4 Traitement des relevés

La SADC produira un fichier en vue du traitement des relevés dans le but de décrire les opérations résultant d'une institution-relais.

Figure 4 - Exemple de relevé destiné aux déposants comportant des données du fichier produit par la SADC

Banque ABC					
				Solde en date du :	11/18/2009
Compte de chèques 222 222222					
				Report	105 563,79 \$
Date	Description	Débit	Crédit	Solde	
11/18/2009	Dépôts non assurés confiés au liquidateur : 10 000 \$				
11/15/2009	Total de la distribution de la SADC (1 plus 2)				100 000,00 \$
11/15/2009	1 - Total des dépôts assurés par la SADC : 100 000 \$				
11/15/2009	2 - Total des dépôts non assurés par la SADC : 0 \$				
11/15/2009	3 - Retenue de la SADC : 10 000 \$				
11/13/2009	Fonds provisoirement accessibles (Demande de retenues de la SADC)				1 000,00 \$
11/13/2009	Montant des retenues de la SADC : 109 000 \$				
11/13/2009	Solde au moment de la faillite				110 000,00 \$
11/13/2009	7078 HOME DEPOT	19,70 \$			110 000,00 \$
11-10-2009	PAYE		15 000,64 \$		110 019,70 \$
11-10-2009	STATE FARM	144,73 \$			95 019,06 \$
11-09-2009	PTS TO: 111 111111	10 000,00 \$			95 163,79 \$
11-09-2009	RETRAIT GAB	400,00 \$			105 163,79 \$

Dans cet exemple, l'institution a fait faillite le 13 novembre 2009. La demande de retenues de la SADC prévoit une retenue partielle de la SADC appliquée à tous les comptes de chèques, de sorte que le solde accessible après retenue de la SADC soit égal à 1 000 \$. Pour le déposant concerné, le montant de la

retenue partielle de la SADC s'élève à 109 000 \$. Le processus d'accélération du calcul des dépôts assurés prend fin le 15 février . Pour le déposant en question, sur le solde à la date de la faillite établi par la SADC, une tranche de 100 000 \$ est assurée et c'est l'institution-relais qui devra s'en occuper. Le reste du solde (10 000 \$), non assuré, fera l'objet d'une réclamation de la part du déposant dans le dossier de liquidation de l'institution faillie.

Élément de données	Description	Format
Account_Unique_ID	Clé primaire utilisée par l'institution membre pour identifier le compte de dépôt. Ce numéro doit être unique dans tous les systèmes de l'institution membre. Ce numéro sera répété à chaque ligne du relevé.	Chaîne de caractères de longueur variable
Date	Date de l'élément du relevé	DATE
Description	Description de l'élément du relevé	Caractères (100)
Debit	Sommes diminuant le solde du compte	Nombre décimal (15,2)
Credit	Sommes augmentant le solde du compte	Nombre décimal (15,2)
Balance	Solde découlant du solde du compte à la date de la faillite	Nombre décimal (15,2)

La SADC produira ce fichier et le transmettra à l'institution membre pour que cette dernière l'incorpore au prochain relevé des déposants ou à une autre communication leur étant destinée.

5 Annexe

L'exemple qui suit illustre les liens entre les éléments suivants :

- la Table Données sur le déposant (0100)
- la Table de référence déposants/comptes (0500)
- la Table Données sur les comptes de dépôt (0130), qui contient des renseignements précis (numéro du compte, code produit, etc.)
- la Table Données sur les opérations (0400), qui contient des précisions sur les opérations saisies mais encore non imputées à la fin du traitement de fin de journée

Les tables sont liées au moyen de codes d'identification uniques.

Liens entre le déposant, ses comptes et ses opérations										
Table Données sur le déposant (0100)				Table de référence déposants/comptes (0500)		Table Données sur le compte de dépôt (0130)				
Depositor_Unique_ID	Name	Depositor_Branch	...	Depositor_Unique_ID	Account_Unique_ID	Account_Unique_ID	Product_Code	Account_Balance	...	
55933	John Doe	34	...	55933	143504	143504	1	843,33	...	
...	55933	64446	64446	1	20,44	...	
...				...		Données sur les opérations (0400)				
						Account_Unique_ID	Transaction_Number	Transaction_Value	Transaction_Code	...
						143504	122	44,43	2	...
						143504	123	35 393,43	2	...
						143504	124	22,39	1	...
...	

L'exemple qui suit illustre les liens entre la Table Données sur le compte de dépôt (0130) et les éléments suivants :

- La Table Code produit (0231) est un sous-ensemble de tous les codes produit de l'institution membre utilisés dans l'ensemble de ses systèmes.
- La Table Code de devise (0233) est un sous-ensemble de toutes les devises pouvant être attribuées à un solde ou à une opération.

- La Table Catégorie d'assurance aux fins du calcul des dépôts assurés (0234) sert à attribuer à chaque compte la bonne catégorie d'assurance.
- La Table Données sur le compte de dépôt (0130) fait appel aux trois tables en question pour extraire des renseignements supplémentaires sur un compte de dépôt en particulier (par exemple, la Table Code produit (0231) sert à définir le type de produit).

Liens entre les tables portant sur les comptes						
Table Données sur le compte de dépôt (0130)						
Account_Unique_ID	Account_Branch	Product_Code	Insurance_Determination_Category_Type_Code	Account_Balance	Currency_Code	...
14445	14	1	3	6943,33	2	...
...
Table Code produit (0231)						
Product_Code	MI_Product_Code	Description				
1	XXX-1234	Compte d'épargne à taux d'intérêt élevé				
2	XXX-1235	Compte de chèques				
3	XXX-1239	Compte d'impôts fonciers				
...				
Table Catégorie d'assurance aux fins du calcul des dépôts à rembourser (0234)						
Insurance_Determination_Category_Type_Code	MI_Insurance_Determination_Category_Type	Description				
1	ID100	Non assuré				
2	ID200	Couverture de base				
3	ID300	Comptes en fiducie				
...				
Table Code de devise (0233)						
Currency_Code	MI_Currency_Code	Description				
1	CAD	Dollar canadien				
2	USD	Dollar américain				
...				

Pour chacune des méthodes d'extraction de données :

- Jean Untel a un compte d'épargne à taux d'intérêt élevé dont le solde est de 6 943,33 dollars canadiens et un compte d'impôts fonciers d'une valeur de 700 euros.

- Jeanne Untel a pour sa part un compte de chèques dont le solde est de 251,35 dollars américains.
- Enfin, la société ABC a un compte de chèques dont le solde est de 1 350,26 dollars canadiens.

Méthode d'extraction 1 :

Un seul fichier par table principale									
Table Données sur le déposant (0100)			Table de référence déposants/comptes (0500)		Table Données sur le compte de dépôt (0130)				
Depositor_Unique_ID	Name	...	Depositor_Unique_ID	Account_Unique_ID	Account_Unique_ID	Product_Code	Account_Balance	Currency_Code	...
111	Jean Untel	...	111	10001	10001	1	6 943,33	1	...
222	Jeanne Untel	...	111	10002	10002	3	700	3	...
333	ABC	...	222	20001	20001	2	251,35	2	...
...	333	30001	30001	2	1 350,26	1	...
...

Un seul fichier par table de codes					
Table Code produit (0231)			Table Code de devise (0233)		
Product_Code	MI_Product_Code	Description	Currency_Code	MI_Currency_Code	Description
1	XXX-1234	Compte d'épargne à taux d'intérêt élevé	1	CAD	Dollar canadien
2	XXX-1235	Compte de chèques	2	USD	Dollar américain
3	XXX-1239	Compte d'impôts fonciers	3	EUR	Euro
...

Méthode d'extraction n° 2, où le fichier n° 1 est extrait du sous-système n° 1 et le fichier n° 2 du sous-système n° 2.

Plusieurs fichiers														
Table Données sur le déposant (0100) Fichier n° 1				Table de référence déposants/comptes (0500) Fichier n° 1				Table Données sur le compte de dépôt (0130) Fichier n° 1						
Depositor_Unique_ID	Name	Depositor_Branch	...	Depositor_Unique_ID	Account_Unique_ID	Account_Unique_ID	Product_Code	Account_Balance	Currency_Code
111	Jean Untel	34	...	111	10001	10001	1	6 943,33	1
222	Jeanne Untel	12	...	222	20001	20001	2	251,35	2
...
Table Données sur le déposant (0100) Fichier n° 2				Table de référence déposants/comptes (0500) Fichier n° 2				Table Données sur le compte de dépôt (0130) Fichier n° 2						
Depositor_Unique_ID	Name	Depositor_Branch	...	Depositor_Unique_ID	Account_Unique_ID	Account_Unique_ID	Product_Code	Account_Balance	Currency_Code
333	ABC	5	...	111	10002	10002	2	700	3
...	333	30001	30001	1	1 350,26	2
...

Plusieurs fichiers par table de codes									
Table Code produit (0231) – Fichier n° 1					Table Code de devise (0233) – Fichier n° 1				
Product_Code	MI_Product_Code	Description			Currency_Code	MI_Currency_Code	Description		
1	XXX-1234	Compte d'épargne à taux d'intérêt élevé			1	CAD	Dollar canadien		
2	XXX-1235	Compte de chèques			2	USD	Dollar américain		
...		
Table Code produit (0231) – Fichier n° 2					Table Code de devise (0233) – Fichier n° 2				
Product_Code	MI_Product_Code	Description			Currency_Code	MI_Currency_Code	Description		
1	XXX-1235	Compte de chèques			1	USD	Dollar américain		

2	XXX-1239	Compte d'impôts fonciers	2	CAD	Dollar canadien
...	3	EUR	Euro
...

Méthode d'extraction n° 3, où le fichier n° 1 est extrait du sous-système n° 1 et le fichier n° 2 du sous-système n° 2.

Un seul fichier de données sur le déposant				Plusieurs fichiers pour les autres tables principales						
Table Données sur le déposant (0100)				Table de référence déposants/comptes (0500) Fichier n° 1		Table Données sur le compte de dépôt (0130) Fichier n° 1				
Depositor_Unique_ID	Name	Depositor_Branch	...	Depositor_Unique_ID	Account_Unique_ID	Account_Unique_ID	Product_Code	Account_Balance	Currency_Code	...
111	Jean Untel	34	...	111	10001	10001	1	6 943,33	1	...
222	Jeanne Untel	12	...	222	20001	20001	2	251,35	2	...
333	ABC	5
...
				Table de référence déposants/comptes (0500) Fichier n° 2		Table Données sur le compte de dépôt (0130) Fichier n° 2				
Depositor_Unique_ID	Name	Depositor_Branch	...	Depositor_Unique_ID	Account_Unique_ID	Account_Unique_ID	Product_Code	Account_Balance	Currency_Code	...
111	Jean Untel	34	...	111	10002	10002	2	700	3	...
333	ABC	5	...	333	30001	30001	1	1 350,26	2	...
...



Plusieurs fichiers par table de codes

Table Code produit (0231) – Fichier n° 1			Table Code de devise (0233) – Fichier n° 1		
Product_Code	MI_Product_Code	Description	Currency_Code	MI_Currency_Code	Description
1	XXX-1234	Compte d'épargne à taux d'intérêt élevé	1	CAD	Dollar canadien
2	XXX-1235	Compte de chèques	2	USD	Dollar américain
...

Table Code produit (0231) – Fichier n° 2			Table Code de devise (0233) – Fichier n° 2		
Product_Code	MI_Product_Code	Description	Currency_Code	MI_Currency_Code	Description
1	XXX-1235	Compte de chèques	1	USD	Dollar américain
2	XXX-1239	Compte d'impôts fonciers	2	CAD	Dollar canadien
...	3	EUR	Euro